



# Conseil

Distr. limitée  
4 novembre 2020  
Français  
Original : anglais

## Vingt-sixième session

Conseil, seconde partie de la session

Kingston, 20-24 juillet 2020\*

Point 10 de l'ordre du jour

**Examen de demandes d'approbation de plans  
de travail relatifs à l'exploration, s'il y a lieu**

### Projet de décision du Conseil de l'Autorité internationale des fonds marins concernant une demande d'approbation d'un plan de travail relatif à l'exploration des nodules polymétalliques présentée par Blue Minerals Jamaica Ltd

*Le Conseil de l'Autorité internationale des fonds marins,*

*Agissant sur la recommandation de la Commission juridique et technique,*

*Notant* que, le 24 décembre 2018, conformément au Règlement relatif à la prospection et à l'exploration des nodules polymétalliques dans la Zone<sup>1</sup>, Blue Minerals Jamaica Ltd, société patronnée par la Jamaïque, a présenté au Secrétaire général une demande d'approbation d'un plan de travail relatif à l'exploration des nodules polymétalliques,

*Rappelant* qu'aux termes du paragraphe 6 a) de la section 1 de l'annexe à l'Accord relatif à l'application de la Partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982<sup>2</sup>, une demande d'approbation d'un plan de travail relatif à l'exploration est étudiée conformément aux dispositions de la Convention<sup>3</sup>, y compris son annexe III, et de l'Accord,

*Rappelant également* que, conformément au paragraphe 3 de l'article 153 de la Convention et au paragraphe 6 b) de la section 1 de l'annexe à l'Accord, le plan de travail relatif à l'exploration revêt la forme d'un contrat conclu entre l'Autorité et le demandeur,

*Prenant note* de l'avis consultatif rendu le 1<sup>er</sup> février 2011 par la Chambre pour le règlement des différends relatifs aux fonds marins du Tribunal international du droit de la mer,

\* Dates initiales. La seconde partie de la session a été reportée *sine die*.

<sup>1</sup> ISBA/19/C/17, annexe, et ISBA/19/A/12.

<sup>2</sup> Résolution 48/263 de l'Assemblée générale, annexe.

<sup>3</sup> Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1834, n° 31363.



1. *Prend acte* du rapport et des recommandations de la Commission juridique et technique concernant la demande d'approbation d'un plan de travail relatif à l'exploration des nodules polymétalliques présentée par Blue Minerals Jamaica Ltd<sup>4</sup> dont le Conseil a été saisi, notamment des paragraphes 33 à 37 du rapport ;
  2. *Approuve* le plan de travail relatif à l'exploration des nodules polymétalliques présenté par Blue Minerals Jamaica Ltd ;
  3. *Prie* le Secrétaire général de l'Autorité de donner au plan de travail relatif à l'exploration des nodules polymétalliques la forme d'un contrat conclu entre l'Autorité et Blue Minerals Jamaica Ltd, conformément au Règlement.
- 

---

<sup>4</sup> ISBA/26/C/22.